

Kit communication



Programme Coup de Pouce Vélo + Alvéole

1. Mail - type de présentation du dispositif à adapter

Objet : présentation du Coup de Pouce Vélo Plus

Bonjour,

Je m'adresse à vous afin de vous présenter la plateforme **Coup de Pouce Vélo Plus**.

Dans le cadre du déconfinement, le ministère de la Transition écologique et solidaire a abondé le dispositif Alvéole de 60 millions d'euros afin de financer l'opération Coup de Pouce Vélo. Ce plan, lancé le 11 mai dernier, permet la prise en charge des réparations jusqu'à 50€ HT, des places de stationnements temporaires jusqu'à 60% des coûts d'installation, et des formations d'1 à 2h gratuites.

Un programme qui a déjà financé près de 1 millions de réparations, par près de 4000 partenaires.

Dans le sillage du Coup de Pouce Vélo, le Gouvernement a annoncé le 29 mai dernier, le lancement d'une plateforme qui permettra à des cofinanceurs d'abonder le dispositif Coup de Pouce Vélo.

Concrètement, le **Coup de Pouce Vélo Plus** agit :

- **Sur le volet « Réparation »** : une prise en charge additionnelle aux 50€ versés pour la réparation d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés (TVA éligible au cofinancement)

Plus d'infos : <https://www.coupdepoucevelo.fr/auth/particulier/faire-reparer>

- **Sur le volet « Remise en selle »** : une prise en charge qui va au-delà de 2 heures de séance de remise en selle au sein du réseau des moniteurs référencés (TVA éligible au cofinancement dès la première séance de remise en selle).
Plus d'infos : <https://www.coupdepoucevelo.fr/auth/particulier/remettre-en-selle>

Les cofinanceurs recherchés sont des collectivités (en priorité), des employeurs, des bailleurs sociaux mais également tous types d'acteurs qui souhaitent participer au renforcement du système vélo national.

Comment fonctionne la plateforme ?

1. Le cofinanceur s'inscrit sur la plateforme en cliquant ici :
<https://coupdepouceveloplus.fr/cms/home>
2. La FUB invite les cofinanceurs à une session de formation
3. Suite à cette formation (via un webinar), la FUB valide le compte du co-financeur
4. Parallèlement les particuliers s'inscrivent avec leurs identifiants Coup de Pouce Vélo
5. Ils déposent leurs pièces justificatives demandées (justificatif de domicile, RIB, IBAN)
6. Les particuliers effectuent une demande de remboursement au(x) cofinanceur(x) de leurs choix (selon leurs lieux de résidence)
7. Sur son compte, le co-financeur accède aux pièces justificatives et aux factures téléversées par les particuliers. Il valide ou non la demande de remboursement.

Les remboursements sont rétroactifs pour les particuliers qui ont déjà bénéficié d'une prise en charge Coup de Pouce Vélo.

En attendant votre retour, je vous souhaite une agréable journée.

Bien à vous,

2. N'hésitez pas à suivre et à « taguer » le programme Coup de Pouce Vélo Plus sur les réseaux sociaux :

- Facebook : <<https://www.facebook.com/Coup-de-Pouce-V%C3%A9lo-100383488404035>>
- Twitter <<https://twitter.com/CoupdepouceVelo>>
- LinkedIn <

3. Idées de posts pour Twitter :

Conseils :

- Mettre un titre en [encadré] pour annoncer le sujet,
- Utiliser 2 à 3 émojis par post,
- Utiliser aussi souvent que possible une image pour capter l'attention des abonnés,
- Tagguer sur l'image le porteur du programme : **@Coupdepoucevelo** et toute autre cible qui vous paraît intéressante sur votre territoire (ex : la ville, la collectivité, un bailleur social etc).
- Poster régulièrement : 2 par semaine si possible


- Utiliser des hashtags pour mettre en avant des mots-clés. Par exemple : #vélo #coupdepoucevelo #solutionvélo ..

Exemples de posts pour promotion de Coup de Pouce Vélo Plus

Post 1

[Coup de Pouce Vélo Plus]

Vous êtes une #collectivité et souhaitez augmenter les aides allouées aux particuliers dans le cadre

du Coup de Pouce Vélo ? 


👉 Inscrivez-vous ici : <https://coupdepouceveloplus.fr/>

Image :

Post 2 :

[Coup de Pouce Vélo Plus]

Vous êtes un @particulier et souhaitez bénéficier d'un remboursement complémentaire de la part de

votre collectivité ou employeur ? 

👉 Inscrivez-vous ici : <https://coupdepouceveloplus.fr/>

Image :

4. Pour tous autres tweets et posts, n'hésitez pas à mettre le lien vers la plateforme : <https://coupdepouceveloplus.fr/>

5. Pensez à donner un contact presse si vous souhaitez diffuser l'information sur Coup de Pouce Vélo + localement.

Si vous n'avez pas de contact presse, vous pouvez indiquer les coordonnées de la chargée de relation presse de la FUB : Anne-Sybille Riguidel, as.riguidel@gmail.com.

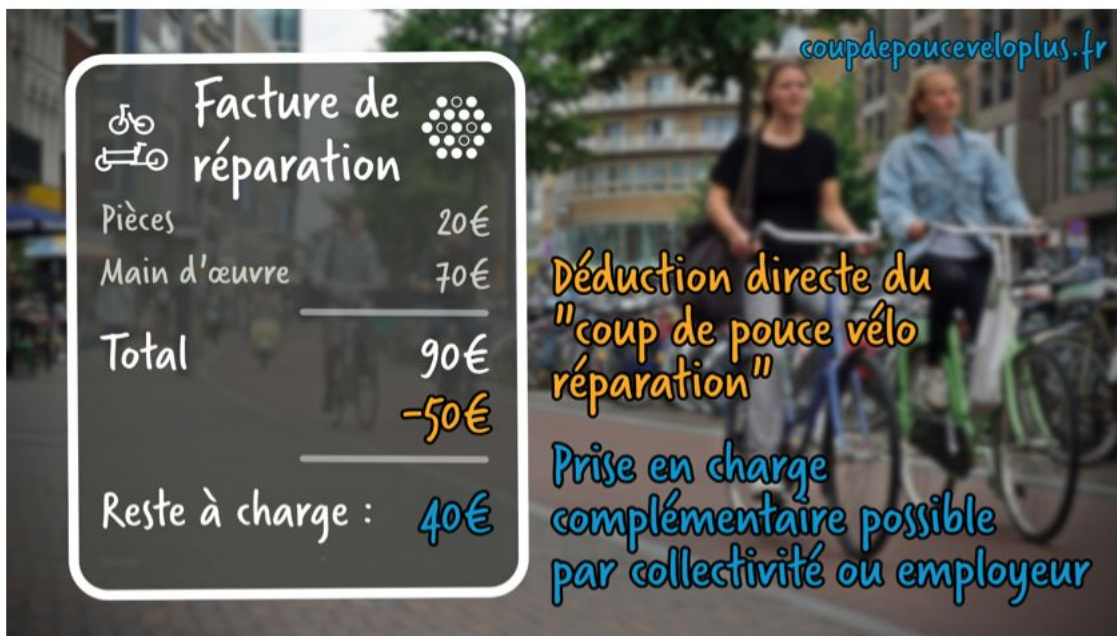
La prise en charge complémentaire peut-être rétroactive, à condition que vous ayez bénéficié du coup de pouce vélo pour la prestation initiale (réparation ou remise en selle)

coupdepouceveloplus.fr



alveole Comment bénéficier du coup de pouce vélo PLUS en Mayenne?
COUP DE POUCE VELO +





coupdepouceveloplus.fr

Facture de réparation	
Pièces	20€
Main d'œuvre	70€
Total	90€
	-50€
Reste à charge :	40€

Déduction directe du "coup de pouce vélo réparation"

Prise en charge complémentaire possible par collectivité ou employeur



Rendez-vous sur coupdepouceveloPLUS.fr avec les mêmes identifiants que ceux utilisés sur coupdepoucevelo.fr

10 bonnes raisons d'adhérer au dispositif Coup de Pouce Vélo Plus



Création d'emploi locaux, non délocalisables

En 2020, le Coup de Pouce Vélo a déjà contribué à préserver et créer de nombreux emplois. La création nette est estimée à 500 postes. Votre participation au programme permettrait **de créer des emplois supplémentaires (au moins 1000 postes en 2021)**. La particularité du Coup de Pouce est d'être injectée dans la micro-économie locale, de créer des **emplois durables et non délocalisables**.



Economie circulaire et réduction des déchets

En incitant à la réparation et au réemploi, le Coup de Pouce Vélo réparation incarne de manière très simple l'économie circulaire qui consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. **L'objectif est la réduction des déchets**, de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique durable. circulaire qui reste encore un concept abstrait pour de nombreux Français.



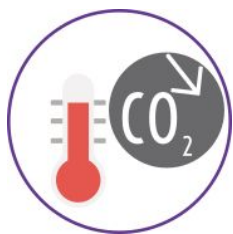
Pouvoir d'achat, mobilité pour tous

Alors que la demande sociale est très importante pour réparer de vieux vélos, le pouvoir d'achat de nombre de nos concitoyens s'est effondré (crise économique sous-jacente à la crise sanitaire). Le fait de pouvoir bénéficier d'une réduction de 50€ sur une réparation a été très apprécié. De plus, une fois leur vélo réparé, ils ont pu faire des économies sur les frais de carburant et de transport en commun. **Le gain est double : pouvoir d'achat et pouvoir de mobilité.**



Santé post confinement

Même chez les personnes qui n'ont pas contracté le covid-19, le premier confinement a eu des conséquences délétères sur la santé physique et mentale, avec notamment une prise moyenne de poids de 2,5 kg. Il faut savoir que 30 minutes de vélo par jour permet de **réduire les risques d'AVC par deux, de réduire les risques de maladies cardiovasculaires, d'améliorer sa respiration et surtout, de lutter contre la sédentarité et le surpoids.**



Bas carbone et qualité de l'air

Le recours massif au vélo a contribué à la baisse importante des consommations énergétiques de la France liées au transport ce qui justifie amplement le financement du Coup de Pouce Vélo par les CEE. De plus, on constate une diminution considérable des émissions de GES et de polluants atmosphériques locaux (NOx...).



Sécurité routière

La hausse des accidents a été "très modérée" et même une diminution des accidents en ville a été constatée, alors que c'est là que la pratique a le plus augmenté au regard de l'augmentation fulgurante du nombre de cyclistes en 2020 (+29%). C'est en partie dû à un **meilleur entretien des vélos**, grâce au Coup de Pouce Vélo et à la mise en place d'infrastructures cyclables adaptées.



Soutien à la vie associative

Les retombées économiques directes de la pratique du vélo (tourisme à vélo, logistique, aménagements cyclables, associations/fédérations et événements, services vélo dans les collectivités etc) sont estimées à **9,6 milliards d'euros par an et près de 80 000 emplois**. Plus précisément, pour le secteur associatif, les retombées économiques sont estimées à 0,7 milliard d'€.



Services de proximité

La généralisation de la pratique du vélo est un excellent moyen de **redynamiser les commerces locaux**. En effet, **l'utilisation du vélo est généralement limitée à une zone restreinte autour de son lieu de vie**. Les cyclistes privilégient donc les offres les plus proches, plutôt que de faire 10 kilomètres en voiture pour rejoindre une zone commerciale périphérique. Au-delà du critère géographique, passer au vélo s'inscrit pour de nombreux cyclistes dans une vision plus durable de la société, qui induit aussi une consommation plus locale.



Réparation

Le dispositif **Coup de Pouce Vélo Réparation**, lancé le 11 mai 2020 dans le cadre du plan vélo déconfinement **a déjà permis de réparer près d'un million de vélos**. Un résultat inespéré, quand l'objectif initial était de réparer "seulement" 300 000 bicyclettes! D'après un sondage Opinionway sur près de 10 000 bénéficiaires du dispositif, **98% des répondants sont favorables à une poursuite du dispositif pour 2021**.



Remise en Selle

Les séances de remise en selle permettent aux particuliers **de connaître le code de la route spécifique aux cyclistes** (meilleure connaissance des panneaux), **d'apprendre à se positionner sur la chaussée, d'adopter les bons réflexes, et de s'équiper correctement**. Le dispositif Coup de Pouce Vélo Remise en Selle a également permis de faire connaître le réseau des vélo-écoles. Les moniteurs ont pu rediriger les personnes intéressées pour apprendre à faire du vélo.